

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Travail de bachelor 2020-2021

Code : S.PH.SO.3800.F.14 et
S.PH.SO.3800.FD.14

Type de formation : Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 10 ECTS

Langue principale d'enseignement

Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

- A. Rôle Expert : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4
- B. Rôle Communicateur -trice: compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- C. Rôle Collaborateur -trice: compétences Cb1, Cb2, Cb3, Cb4
- D. Rôle Manager : compétences Db1, Db2, Db3
- E. Rôle Promoteur -trice de la santé : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4
- F. Rôle Apprenant-e et formateur -trice : compétences Fb1, Fb2, Fb3, Fb4
- G. Rôle professionnel-le : compétences Gb1, Gb2, Gb3, Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Elaborer un questionnaire professionnellement pertinent
- Chercher des sources documentaires appropriées
- Envisager une méthodologie adéquate de production et d'analyse de données
- Mener concrètement une telle démarche méthodologique
- Tirer des conclusions de sa démarche pour sa profession
- Rédiger un document publiquement accessible
- Présenter oralement les résultats de sa démarche

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Le contenu du module est apporté par les étudiant-e-s en fonction du sujet de leur travail de bachelor
- Elaboration d'un poster

Modalités pédagogiques

- Séminaires
- Atelier poster
- Encadrement par un directeur ou une directrice de travail de bachelor

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

- Document écrit
- Soutenance devant jury

Date de retour du document écrit et soutenance

- Document écrit : vendredi de la semaine 23 ; le vendredi 11 juin 2021
- Soutenance : durant la semaine 36 ; du 6 au 8 septembre 2021, selon les hautes écoles (sous réserve de modification).

Conditions de validation du module

- Le module est validé si le document écrit et la soutenance sont suffisants (note de 6.00 à 4.00). L'étudiant-e obtient une note (A à E) basée sur la moyenne pondérée entre la note du document écrit affectée d'un coefficient 2 et la note de la soutenance affectée d'un coefficient 1.
- Le module n'est pas validé si :
 - Le document écrit ou la soutenance est insuffisant. L'étudiant obtient la note Fx.
 - Le document écrit et la soutenance sont insuffisants. L'étudiant obtient la note F.
- Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation particulière

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

Autre :

Remédiation

- **Modalités** : travail complémentaire portant sur les insuffisances constatées dans le document écrit ou soutenance, selon consignes transmises par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
- **Délai** : au plus tard durant le semestre académique suivant.
- **Conditions de validation du module** : le module est validé si l'évaluation complémentaire est suffisante.

La note après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

- **Modalités** : présentation d'un nouveau document écrit et soutenance.
- **Délai** : en principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.
La note après répétition est A à E (module validé) ou F (échec définitif)

8. Remarques

Le document de référence est le Cadre de réalisation du travail de bachelor.

9. Bibliographie principale

- Cadre de réalisation du travail de bachelor / Filière Physiothérapie / Plan d'études cadre 2012
- Directives-cadres relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 02.06.2020
- Directives de filière Bachelor of Science HES-SO en physiothérapie du 02.06.2020
- Plan d'études cadre Bachelor 2012 de la filière Physiothérapie HES-SO

10. Enseignant-e-s

- Directrices et directeurs de travail de bachelor

Noms des responsables de module de chaque Haute Ecole :

- Pour la Haute école de Santé Genève : Virginie Cuvelier
- Pour la Haute école de Santé Vaud : Jeanne Bertuit
- Pour la Haute école de Santé Valais : Anne-Gabrielle Mittaz Hager